

LA GAZETTE D'APACHE

NOVEMBRE 2021



CONCERTATION A46 SUD :



La concertation s'est terminée fin septembre par une réunion à Saint-Symphorien d'Ozon où associations et élus étaient présents pour affirmer leur opposition au projet d'élargissement de l'A46 sud à 2X3 voies.

Aussi bien la fédération FRACTURE que les associations fédérées et donc APACHE sont intervenues dans le débat avec des arguments pour rejeter ce projet.

Interventions en réunion de concertation, articles dans les journaux, interviews, entretiens avec les garants, rédaction de cahiers d'acteurs, nous avons utilisé tous les moyens mis à notre disposition pour exprimer nos opinions.

Des points importants ont été mis à la connaissance des garants tel que le comptage de véhicules effectué par la municipalité de Saint-Priest qui met en évidence que les chiffres pris en considération par Vinci/ ASF dans son étude, sont grandement sous-estimés par rapport à la réalité, ce que nous affirmions dès le début.

Lors de la réunion de clôture, l'intervention de Fabienne Marguier vice-présidente de FRACTURE résume bien la situation : « Finalement la question est : soit dire non au projet en restant à deux voies, soit dire oui et avoir des bouchons mais sur trois voies. Dans l'est et le sud-est, on nous demande de choisir entre la peste et le choléra. Aucun projet alternatif n'est mis à l'étude, ni routier ni ferroviaire ni la voie d'eau ni transports en commun prévus ici ».

Gilles Renevier, président de FRACTURE est intervenu pour dresser le bilan de la concertation vu par notre fédération : « Une lettre a été adressée au Préfet pour commenter cette concertation : le projet se base sur des concepts du passé, avec un manque d'ambitions.

Les études de trafic et les chiffres de CO2 omettent le trafic induit par exemple. L'abandon de l'anneau des sciences n'est pas intégré dans les bases de calcul. Il faut tenir compte des erreurs du passé, il faut un débat multimodal sur l'ensemble de l'aire urbaine. Ce projet ne présente aucune alternative réelle. Fracture a fait plusieurs propositions et regrette que la CNDP ait validé ce projet sur une période d'été si peu favorable. Fracture a tout tenté en faisant des propositions, avec un coup de force à Communay pour réveiller les consciences. Elargir n'est pas adapté à nos besoins. Arrêtons de faire des projets qui n'ont pas de sens. Une grande vision des mobilités collectives est nécessaire. »

Cette lettre demandait aussi au préfet d'organiser une réunion élargie avec des représentants de l'ensemble des acteurs fonctionnels et politiques de nos territoires afin de définir des axes de travail sur la mobilité.

La réponse du préfet que nous avons reçu, oublie cette demande et nous renvoie aux réunions de la concertation. Nous envisageons donc d'organiser cette réunion nous-même.

Les garants ont publié leurs conclusions fin octobre. Nous sommes agréablement surpris car elles nous semblent assez objectives. Le bilan fait une grande place aux arguments et problèmes que nous avons soulevés. Ce bilan rappelle que des questions sont restées sans réponse tel que la balance du financement du projet. On sait que ASF investira 250 M€ pour la réalisation de cette troisième voie mais on ne connaît pas le montant de la contre partie qu'ils ont eu en échange. Hausse des tarifs des autoroutes de combien qui amène un retour sur investissement en combien de temps. Vu l'agressivité des représentants d'ASF pour défendre ce projet et le fait que l'on n'ait pas de réponse à notre question, le deal doit être intéressant.

Notre mobilisation a, sans doute pour la première fois, joué un rôle important dans la prise en compte de notre vision des choses dans une concertation publique. Certes ce bilan n'est pas parfait, mais nous restons persuadés que notre démarche a été la bonne et que surtout si le résultat est là c'est bien parce que nous avons débuté notre pression bien en amont de la concertation et que nous l'avons maintenue jusqu'au dernier jour y compris avec notre propre bilan.

Après, il faut garder les pieds sur terre et savoir que l'Etat, et donc ASF, vont poursuivre leur projet. Mais ce qui me paraît intéressant c'est que le bilan de cette concertation constitue une base solide pour la suite du projet et surtout pour poursuivre en justice si le projet allait jusqu'à la DUP. Cette action en justice est bien pressentie par les garants de la CNDP qui précisent que ce projet présente un haut niveau de risque (sous-entendu judiciaire) s'il y a un passage en force des maîtres d'œuvre...

Affaire en cours

Plan de protection de l'atmosphère PPA3 :

L'amélioration de la qualité de l'air est un enjeu de santé publique sur l'agglomération lyonnaise, particulièrement exposée à la pollution atmosphérique, notamment aux particules fines (PM10 et PM2.5), au dioxyde d'azote (NO2) et à l'ozone (O3). Il s'agit d'une stratégie locale, pilotée par l'État en association étroite avec les collectivités et les partenaires. Cette stratégie se décline en actions (réglementaires et volontaires) à mettre en œuvre pour diminuer les émissions de polluants. Nous en sommes au troisième plan et cette fois nous avons participé et apporté notre point de vue.

Il est clair que l'objectif de l'état et il y est contraint par la commission européenne sous forme d'une forte amende, est de sortir la pollution des zones à forte densité. La région lyonnaise fait partie des zones visées d'où le projet de requalification de la M6/ M7 et le report des flux sur l'A46 Sud zone à plus faible densité. Pour arriver à cette fin d'une manière économique une seule solution, rajouter une voie sur notre A46 Sud. ASF finance, l'état ne sort pas d'argent, c'est en passant au péage ASF que nous financerons... CQFD.

Mions figure au deuxième rang au nombre des participants derrière ...Lyon.

Merci à vous qui êtes intervenu pour votre soutien, c'est ainsi que l'on voit apparaître dans le bilan de la concertation : « À l'inverse, plusieurs avis condamnent le report du trafic sur l'A46, estimant que cette voie est déjà saturée et qu'elle ne contribue « qu'à reporter la pollution du centre-ville vers les communes avoisinantes ». Il est demandé de ne pas accentuer le report de trafic sur cet axe, notamment par la construction d'une 3ème voie.

» Ce bilan que vous pouvez télécharger : [ppa_lyon_-_bilan_concertation_v6.0-1.pdf \(prefectures-regions.gouv.fr\)](#) est très intéressant dans la mesure où il passe en revue tout ce qui touche la mobilité sur la région avec actions à venir.

Réduction du nombre de véhicules, création ZFE, réouverture de gare, déploiement d'une tarification et d'une billettique combinée entre les TER, les TCL et aussi avec les autres réseaux urbains du secteur est bien identifiée dans le cadre du PPA3 en tant qu'action permettant de faciliter l'accès aux transports en commun et partant leur utilisation...



PRESENTATION DE L'ASSOCIATION APACHE :

Nous venons d'acheter un rétro-projecteur avec pour objectif de venir présenter l'association APACHE dans les réunions de quartiers. L'idée est de présenter en une dizaine de minutes et ceci à la demande des représentants de quartier, les principaux dangers qui guettent notre commune et les actions que nous menons. Merci de soutenir ce projet en le suggérant aux représentants de votre quartier

Contact par mail : apache.mions@gmail.com

ASSEMBLEE GENERALE APACHE DU 14 octobre 2021 :

Nombre de présents : 35

Nombre de votants : 68

Une présentation a été faite sur les activités de l'association depuis avril 2020.

Elles ont principalement concerné le projet de passage à 2 fois 3 voies de l'A46 avec la représentation de l'association à la concertation.

Bien que le CFAL ne soit pas trop à l'affiche, le projet ressort des cartons avec la favorisation du transport par voies ferrées, ce qui est une bonne chose, toujours est-il qu'il faut qu'elles soient bien implantées...

Les bilans moraux et financiers ont été votés favorablement à l'unanimité.

Intervention de Mr Jacky Meunier qui représentait la municipalité pour rappeler nos convergences de vue sur les sujets que nous abordons, rejet d'une troisième voie sur l'A46 et demande de prolongement de l'A 432 au Sud de Vienne.

Projection d'une interview de notre député, Jean Luc FUGIT, qui nous assure de son soutien par rapport à nos demandes.

Après appel à candidature, vote de la composition du CA.

Vote du bureau le 20 octobre en CA:

- Chantal BEURRIER (Secrétaire)
- François BRUMENT (Trésorier adjoint)
- Philippe GOURAUD (Administrateur)
- Yannick GOURAUD (Administrateur)
- Maurice JULLIEN (Administrateur)
- Catherine KUNTZ (secrétaire adjointe)
- Pierre KUNTZ (Administrateur)
- Gerard LAROZE (Président)
- Yolande LOBA (Administrateur)
- Michel PEYRAT (Administrateur)
- Bruno VANANTY (vice Président)
- Bernard VUILLAUME (Trésorier)